



NOTICE D'INFORMATION

Précautions de stockage et de pose

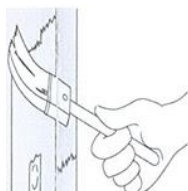
IMPORTANT

Vous venez d'acquérir une porte d'intérieur, elle ne peut pas être utilisée pour un usage EXTERIEUR. Elle doit être utilisée et posé suivant le DTU 36.1.



STOCKAGE : La bonne tenue des composants dépend du degré d'hygrométrie, de température et de conditions de stockage afin de ne pas entraîner de déformations ou dégradations irréversibles. Nos produits doivent être stockés **à plat dans un endroit sec, ventilé et à l'abri des rayons du soleil**. Ne pas stocker les produits sur un chantier où se trouve du plâtre, une dalle en béton ou du carrelage **humide ou en phase de séchage** ou tout autre environnement qui pourraient entraîner des dégradations. Pour les articles en placages bois naturel, ne pas les exposer à la lumière directe avant ponçage et finition.

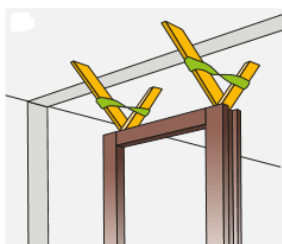
En fonction des conditions climatiques, les portes d'intérieur peuvent subir des déformations dimensionnelles. La tolérance admise au DTU est de 2 mm par mètre.



TRAITEMENT : les couches de finition doivent être appliquées dans les meilleurs délais.

Nos portes lisses et postformées sont vendues avec une couche de pré peinture. Tous nos produits sont à peindre, à lasurer ou à vernir sauf les mélaminés et stratifiés. Avant la pose, (et après ponçage sur essences fines), passez 1 couche de lasure ou de peinture par protection en insistant sur les parties en contact avec la cloison (feuillure). Tout type de vernis, laque et peinture du commerce est compatible. Cependant, il est recommandé d'effectuer des essais au préalable dans la feuillure à brique du bâti.

MEDIUM ENROBE : Certains de nos produits à composante médium sont conçus pour être mis en œuvre sur des cloisons et chapes sèches. **En aucun cas les pieds de l'huissierie ne doivent être noyés dans la chape** sans une protection maximale contre l'humidité.



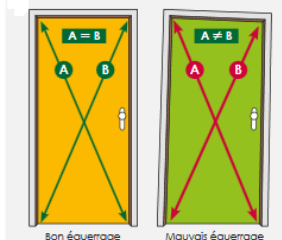
Positionnement du produit d'aplomb et de niveau

POSE : Le vantail et son huissierie ne doivent pas être dissociés avant la pause. Contrôler l'équerrage du dormant ainsi que l'aplomb avant la liaison avec les cloisons.

L'équerrage est correct lorsque les 2 diagonales opposées D1 et D2 ont la même longueur.

Couper si nécessaire les pieds de l'huissierie de façon à laisser un jeu de 7 mm maximum entre le bas de la porte et le sol fini (ces 7 mm maxi sont imposés par le DTU 36.1 NF P23-201 sauf prescriptions spéciales pour les besoins de ventilation ou d'isolation).

Démonter les vantaux et retirer les cales de jeu uniquement lorsque les cloisons sont finies. Pendant la période de séchage des matériaux humides (plâtre, ciment) dégondrer la porte et stockez là à plat dans un local sec. N'ajuster les portes qu'après séchage complet du chantier. Lors de la mise en marche du chauffage, monter progressivement la température des pièces et ventiler les locaux (fenêtres entrouvertes) afin d'atteindre les conditions définitives d'hygrométrie.



La garantie ne saurait être engagée si le stockage, la protection et la pose ne sont pas conformes aux règles ci-dessus et au DTU en vigueur.